

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Band: 22 (1920)
Artikel: Les médailles bâloises é la couveuse
Autor: Lugrin, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-172984>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les médailles bâloises à la couveuse.

Une ville, comme toute personne, a une originalité propre, c'est-à-dire un caractère spécial, qui se manifeste par la multitude des actes qui constituent sa vie. Tout, dans son histoire, prend une marque particulière, que l'on découvre dans ses mœurs, son langage, son accent, les allures de ses habitants, et aussi dans ses constructions et ses monuments publics. Ses monnaies — si, par une indépendance complète et en vertu de sa souveraineté, elle a possédé le droit d'émission et de fabrication — revêtent des empreintes d'un caractère local qui les font reconnaître habituellement au premier abord. Ses médailles, frappées en l'honneur de ses grands hommes ou en commémoration d'événements importants, se distinguent par des traits originaux, d'autant plus frappants que l'individualité de cette ville est plus accusée.

Dans le domaine de la numismatique, qui nous intéresse plus particulièrement à cette heure, nous croyons pouvoir affirmer que nulle part les divers caractères qui constituent l'individualité d'une ville ne sont plus marqués qu'à Bâle, la ville du Rhin, bâtie aux confins de notre pays, cité dont les annales ont été pendant de longs siècles soumises à un esprit local très particulariste et à des mœurs ou à des usages très reconnaissables encore aujourd'hui.

Ces remarques nous sont suggérées par l'examen de quelques médailles, en particulier par les pièces qui

portent en allemand le nom de *Medaillen mit der Gluckhenne*, expression que nous traduisons par *médailles à la couveuse*, parce qu'elles portent, au revers, une mère poule, entourée de sa couvée de petits poussins, plus ou moins nombreux, selon les variétés de pièces, l'un d'entre eux posté sur le dos de sa mère, un, ou deux, ou trois autres cachés à demi sous ses ailes, suivant la coutume de ces jeunes gallinacés. La scène est située dans un paysage de verdure, où le graveur n'a pas oublié de placer un petit auget, dans lequel les poussins peuvent picorer ou se désaltérer. Ce revers forme un ensemble gracieux, avec une pointe d'humour, que ceux qui ont vécu à Bâle connaissent bien.

Le droit de ces médailles, par lequel nous aurions dû, dans la bonne règle, commencer notre description, représente une vue de Bâle, alors que cette ville était entourée de remparts, le pont du Rhin, le seul existant à l'époque, plus les armes de la cité, réduites à un simple dessin dans les petites pièces, tenues, dans les grandes, par deux basilics, animaux fantastiques, dont le nom rappelle le nom latin de la ville : *Basilea*. Enfin,



au haut du champ, un nuage, qui rayonne quand on y lit le nom de *Jéhovah* en lettres hébraïques; plus à gauche, parfois, l'image du soleil levant.

Une description minutieuse des diverses pièces accuserait des différences ou variantes nombreuses dans le nombre ou la disposition des objets représentés par la gravure, entre autres par le nombre des petits bateaux naviguant sur le fleuve, embarcations qui servent à distinguer les pièces entre elles. Il en est de même de la place qu'occupent les armes bâloises, qui, comme l'on sait, sont d'argent à une crosse d'évêque (partie supérieure stylisée) de sable; en langage ordinaire une crosse noire dans un champ blanc.

Une légende en latin, placée en soubassement, figure invariablement dans chaque pièce : **ALIT ET PROTEGIT**. Cette légende illustre la mission de la mère poule placée au-dessus : *Elle nourrit et protège*.

Et d'abord, pourquoi cette représentation et cette légende? Quel rapport particulier y a-t-il entre elles, légende et scène, et la ville de Bâle? Aucun assurément d'une application spéciale à cette dernière. Partout la poule peut être prise comme emblème de la protection et de la sollicitude maternelles. Et si, pour le Bâlois, sa ville, patrie bien-aimée, est comme une mère qui nourrit et prend soin de ses enfants, toute patrie, grande ou petite, peut remplir le même rôle. Il ne faut donc voir dans la composition des médailles à la couveuse aucune intention exclusivement locale. Ce sont des pièces de fantaisie ou, si l'on veut, de luxe, qui n'ont rien d'officiel, bien que, pour le module et le poids, elles aient été calculées sur le poids et le module de pièces circulant à l'époque, les *thalers* ou écus et les *quarts de thaler*.

Nous ne parlons pas de pièces intermédiaires, de demi-thalers, parce que nous ne les connaissons pas. Ils n'ont probablement pas été frappés, ou, s'ils l'ont été, ils auront disparu. Il n'en est question nulle part à notre connaissance. Haller n'en fait aucune mention dans son ouvrage sur les monnaies et médailles de la

Suisse, et le catalogue de la collection Ewig, pas plus que d'autres catalogues, ne nous renseigne à leur sujet. Jusqu'à plus exact informé, il faut donc admettre qu'ils n'existent pas.

Nous dirons encore que les médailles à la couveuse rentrent dans la catégorie des *médailles morales*, très nombreuses et très diverses dans la numismatique bâloise, où elles sont connues sous la dénomination de *moralische Pfennige*, *Neujahrspfennige*, etc. La preuve en est dans une seconde légende en allemand, qui se trouve sur quelques-unes : **GOTT MICH BEWAHR VOR ALLER GEFAHR**, *Dieu me préserve de tout danger*. Que ces pièces soient en réalité des objets ayant servi de présents ou de souvenirs nous est confirmé par des renseignements obtenus à bonne source, c'est-à-dire auprès de quelqu'un pour qui la numismatique bâloise avait peu de secrets. Consulté par nous à une époque où le sujet qui nous occupe aujourd'hui nous intéressait vivement, le D^r Alfred Geigy — que je me fais, en qualité d'ami, un pieux devoir de rappeler au souvenir de ses collègues — le D^r A. Geigy nous répondit par les lignes suivantes, du 29 novembre 1904, que nous citons in-extenso :

« Dans votre lettre de ce jour, vous me demandez si
 « les pièces bâloises à la couveuse sont de la monnaie
 « courante ou non. Je n'en sais rien. Je les regarde
 « plutôt comme des médailles. Haller, dans son ouvrage
 « en deux volumes publié à Berne en 1795, les place
 « sous la catégorie des pièces morales, qui ont été selon
 « lui données comme souvenirs, cadeaux de baptême,
 « etc., frappées indistinctement en argent et en or, et
 « qui, presque toutes, proviennent des Fechter, orfèvres-
 « graveurs des XVII^e et XVIII^e siècles à Bâle. Je n'ai
 « jamais pu me procurer des indications plus précises
 « relativement à la frappe de ces pièces. Je ne saurais
 « donc vous dire si elles ont été émises spéculativement

« par des particuliers ou si l'État de Bâle s'est parfois
« intéressé à cette production de médailles. Haller rap-
« pelle, dans sa description d'un de ces écus dits à la
« couveuse, les troubles surgis à Bâle en 1691. Samuel
« Hanhardt, graveur de Steckborn, patrie de M. Deucher,
« conseiller fédéral, est entré en concurrence avec les
« Fechter et a produit l'écu décrit par Haller sous
« n° 1327 et peut-être celui du n° 1326. Quant aux autres
« pièces de l'année 1643 et d'autres années, ou sans
« date, elles me semblent avoir été créées par la spécu-
« lation et données comme cadeaux. L'État de Bâle, au
« temps passé, offrait en présents des écus doubles et
« autres en or ou en argent à des ambassadeurs, à des
« officiers, sous-officiers et soldats de garnison dans la
« ville. Le Conseil en usait de même envers des hôtes
« illustres en passage ou en séjour à Bâle. Les particu-
« liers ont sans doute suivi l'exemple donné par l'État,
« et c'est alors que les orfèvres se sont mis à frapper
« ces pièces, grandes et petites, que nous plaçons dans
« la catégorie des médailles morales. Le public bâlois
« les achetait chez les orfèvres et les donnait en
« cadeaux à l'occasion des fêtes de famille, au renou-
« vellement de l'année et dans d'autres circonstances. »

Tels sont les renseignements que nous donnait notre collègue défunt sur les médailles dites morales, et en particulier sur celles que nous étudions spécialement. Sa lettre se termine par une remarque que seul un ressortissant d'une ancienne et notable famille bâloise pouvait fournir avec exactitude.

« Vous n'ignorez peut-être pas, ajoutait-il, que les
« *anciens Bâlois* (ces mots sont soulignés dans la lettre)
« tiennent encore aujourd'hui à la tradition familiale.
« L'on a encore à Bâle des réunions de famille où
« rarement un étranger — même un autre Bâlois — ait
« ses entrées. C'est en général peu amusant ; la gaité y
« est tranquille, et c'est sans cérémonie. Enfin c'est

« dans ces cercles fermés et restreints que l'on offrait
« jadis les cadeaux en question. »

Cette dernière remarque de la lettre de notre collègue s'applique, cela va sans dire, à d'autres espèces de médailles des XVII^e et XVIII^e siècles, à celles de Munatius Plancus, à celles du prophète Daniel ou au roi Salomon, et surtout aux pièces de modules divers revêtant, par leurs devises comme par leurs dessins, un caractère religieux très prononcé.

Il y a cependant une indication d'A. Geigy qui doit être rectifiée, celle qui regarde la signature F. F., qui n'est point celle des orfèvres *Fechter, frères*, comme plusieurs ont été tentés de l'admettre. Il résulte en effet d'une enquête soigneuse, effectuée par notre collègue M. A. Ruegg-Karlen, enquête publiée en 1915, au tome XX, première livraison de la *Revue suisse de numismatique*, que les deux F majuscules ne concernent pas les orfèvres *Fechter*, mais bien *Frédéric Fecher*, autre graveur bâlois, auteur de nombreuses médailles frappées dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Ce dernier est donc, avec *Samuel Hanhardt*, qui signe par ses initiales S. H. deux des médailles du même type, l'orfèvre auquel se rapporte le plus grand nombre des pièces à la couveuse. Ajoutons que Hanhardt, de Steckborn, s'était établi comme orfèvre à Bâle dès 1624 très probablement.

A la question déjà posée : les écus et quarts d'écu à la couveuse ont-ils circulé comme monnaie courante ? nous répondrons ceci : il n'est pas probable que cela ait eu lieu officiellement. Mais nous croyons que, correspondant par leur nom, leur titre et leur poids aux monnaies de l'État, ils étaient acceptés, par tolérance, comme les pièces officielles, et même qu'ils pouvaient être recherchés, au pair de leur valeur, par le public, à cause de leur rareté relative, et peut-être comme une espèce de porte-bonheur. *Gluck*, ancienne forme pour

Glück, qu'on retrouve dans le nom de ces pièces, *Glückhennenthaler*, semblerait le prouver. Les hommes ne se payent-ils pas souvent de mots, même dans une ville éclairée, dont l'esprit réaliste est loin de rester étranger aux sentiments de nature poétique ?

La plupart des médailles dites à la couveuse sont en argent et se sont conservées en assez grand nombre. La belle collection Ewig, qui est installée au *Musée historique de Bâle* et qui passe pour la plus riche et la plus complète des monnaies et des médailles bâloises, en renferme sept, plus une huitième, quart d'écu, dont le droit est frappé à l'effigie de *Munatius Plancus*, révérend par les Bâlois comme fondateur de la colonie des anciens Rauraques. Les exemplaires en or sont beaucoup plus rares et ne se rencontrent guère, soit dans les collections soit dans les catalogues de vente ou de mises aux enchères. En octobre 1899, la maison Hamburger, de Francfort s/M., offrait un écu à la couveuse du poids de 35 grammes et de la valeur nominale de 10 ducats. Cette pièce, assurément très rare, se sera vendue certainement à un prix très élevé.

Les quelques considérations que nous venons de présenter ne jettent pas une lumière complète sur le sujet assez spécial se rattachant au champ très étendu et encore assez mal connu, des médailles morales bâloises. Le peu que nous en avons dit pourra peut-être servir de point de départ à de nouvelles études.

E. LUGRIN.
